

# la lettre



n°2

septembre 2007

# du SAGE Yèvre-Auron



## édito

### Les deux premières étapes de l'élaboration du SAGE sont maintenant achevées :

Il s'agissait de dresser un état des lieux précis (de quoi disposons-nous ?) et un diagnostic minutieux (de quoi souffre notre grand bassin versant de l'Yèvre et de l'Auron ?).

Certaines réponses sont évidentes : altération de la qualité de l'eau, rivières et ruisseaux très recalibrés et artificialisés, nappes trop sollicitées...

D'autres éléments de diagnostic sont plus complexes et nécessitent des compléments d'investigation. Ce travail va être conduit.

Ce sont les principales conclusions de cet état des lieux et du diagnostic que vous livre ce deuxième numéro de la lettre du SAGE. Vous le verrez, la situation est fragile.

Il faut que chacun en prenne la juste mesure. Nous comptons sur vous, élus et responsables associatifs, consulaires, d'entreprises ou d'administrations pour diffuser l'information et la connaissance.

Elle est le préalable indispensable à l'acceptation des dispositions que nous allons devoir prendre, le plus consensuellement possible.

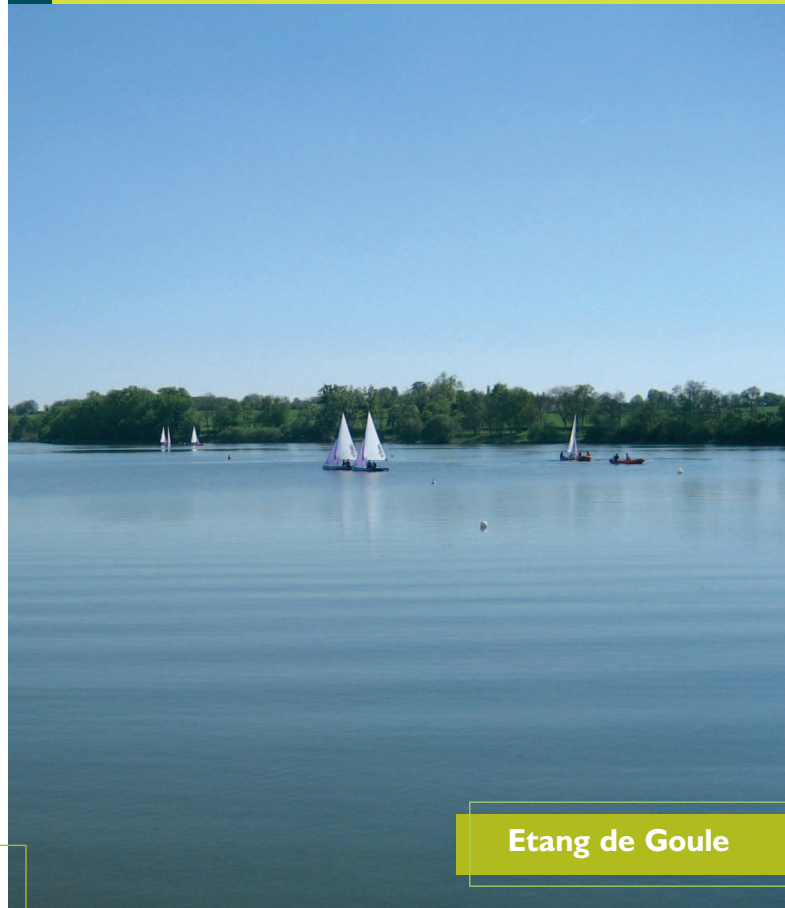
Votre concours est indispensable. Par avance, nous vous en remercions.



**Yvon Beuchon**  
Président de la CLE

sommaire

- > 2 & 3 **Etat des lieux, Diagnostic, quelles conclusions ?**
- > 3 **La Mission Inter-Services de l'Eau du Cher**
- > 4 **Agenda**



Etang de Goule

# Etat des lieux, diagnostic, quelles conclusions ?



## 1 Des ressources en eau limitées et très sollicitées...

Les ressources souterraines sont peu abondantes et très sensibles aux variations climatiques, elles sont très sollicitées. Les prélèvements excessifs ne permettent plus, en cas de faibles précipitations, de réserver un débit minimum dans les cours d'eau. Certains se trouvent alors à sec au cours de l'été.

Sur les 26 Millions de m<sup>3</sup> (Mm<sup>3</sup>) prélevés annuellement dans le périmètre du SAGE, 66 % vont à l'agriculture, 27 % à l'eau potable et 7 % à l'industrie. Les consommations agricoles, essentiellement pour l'irrigation, se concentrent sur les trois mois d'été.

### ... altérées par l'activité humaine

La contamination par les nitrates est pratiquement généralisée. Seuls le Barangeon et l'Airain font exception.

Différentes molécules de pesticides sont également recensées dans la plupart des rivières et nappes souterraines. La détérioration se poursuit lentement...

La pollution organique est limitée car les eaux usées domestiques sont dans l'ensemble convenablement collectées et traitées.



### La Directive Cadre sur l'Eau ou « DCE »

La DCE définit un cadre de référence pour la gestion et la protection des eaux par grands bassins versants hydrographiques.

Véritable instrument de développement durable, elle impose comme objectif l'atteinte du bon état des eaux et des milieux aquatiques d'ici 2015.

## 2 Milieux aquatiques



### ■ Morphologie des cours d'eau : une artificialisation importante

Sur les 500 km de cours d'eau du SAGE, les deux tiers présentent un profil recalibré, rectifié et curé. Seuls le Barangeon, le Colin et le Moulon restent proches de l'état naturel. Les nombreux ouvrages, répartis en moyenne tous les 2 km, témoignent de la forte pression exercée par l'homme. La plupart de ces ouvrages ne sont pas franchissables par les poissons ou très difficilement.

### ■ Potentiel biologique

#### les zones humides

Bien qu'affecté par d'importants travaux d'assèchement, le territoire conserve encore de nombreuses zones humides. Plusieurs d'entre elles font d'ores et déjà l'objet de mesures de protection : les marais de Contres, les tourbières de la Guette, etc.



### les milieux aquatiques

La qualité de ces milieux est perturbée voire dégradée, notamment vis-à-vis des peuplements piscicoles en place. Cependant, le potentiel est bon car certaines rivières sont classées en 1<sup>ère</sup> catégorie, d'autres abritent des espèces protégées. Quelques espèces envahissantes sont à signaler telles que le ragondin, la Jussie et le Myriophylle du Brésil. Malgré les actions de lutte mises en place, leur prolifération continue...



### 3 Les usages de l'eau

#### ■ Domestiques

##### Alimentation en eau potable

Jusqu'ici, l'eau n'a jamais manqué. En revanche la présence croissante des nitrates dans les nappes souterraines a amené à abandonner certains captages pour faire appel à des ressources extérieures (7 Mm<sup>3</sup> d'eau proviennent par exemple de la nappe alluviale de la Loire). La sécurité de l'approvisionnement s'en trouve affectée car le bassin est à présent largement dépendant d'un faible nombre de captages, difficiles à protéger contre les pollutions.

#### ■ Economiques

##### Industrie : une utilisation limitée

Les industries du bassin ont des prélèvements relativement constants, peu exigeants en qualité. Elles ne connaissent pas actuellement de difficultés notables mais ne peuvent pas accepter le risque d'une rupture d'approvisionnement.

##### Agriculture et irrigation

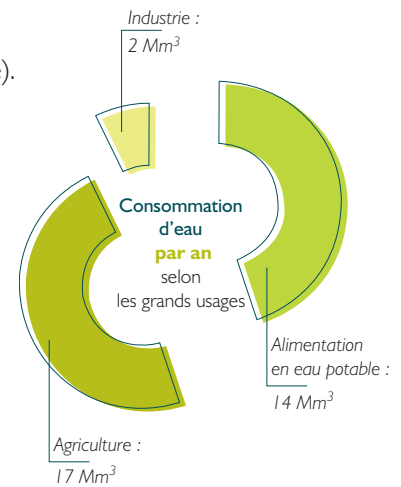
L'agriculture prélève environ 15 Mm<sup>3</sup> pour assurer l'irrigation de près de 11 000 ha de cultures. La mise en place d'un système expérimental de gestion globale de la ressource en eau semble incontournable, pour assurer à terme une rationalisation de ces prélèvements.

#### ■ Loisirs

La pêche se pratique principalement dans le Canal de Berry et dans quelques grands plans d'eau. Cette activité est en déclin sensible ces dernières années. Les autres activités, baignade, nautisme, etc., sont peu pratiquées.

Le Canal de Berry est à la croisée de nombreuses thématiques, ce qui implique que la réflexion sur son avenir n'est pas toujours aisée.

Il traverse le territoire sur plus de 100 km et constitue un enjeu spécifique. Il reste un véritable pôle d'attraction en particulier pour la promenade et la pêche.



### zoom sur

Si les étangs font partie du paysage, l'évolution des loisirs a conduit à une prolifération de leur nombre sur certains secteurs. En raison de leurs impacts avérés sur la ressource en eau et les milieux aquatiques (réchauffement, stagnation des eaux, etc.), les étangs existants devront être mieux gérés, et les nouvelles créations fortement limitées.

### Conclusion grands enjeux sur le bassin

La définition et la hiérarchisation des enjeux qui se posent à l'échelle du bassin seront déterminées précisément dans la phase suivante de l'élaboration du SAGE « Tendances et scénarios ». Néanmoins, une première analyse permet de dégager trois enjeux indissociables :

- maîtriser l'exploitation des ressources en eau ;
- protéger les ressources en eau pour restaurer leur qualité ;
- restaurer et préserver les milieux aquatiques.

Les activités agricoles, principales richesses du bassin, se trouvent naturellement au centre de ces enjeux.

Elles sont à la fois le premier utilisateur de l'eau et la source dominante de pollution par les nitrates et les pesticides.

Les solutions passeront donc par une bonne compréhension de la problématique, notamment l'aspect socio-économique, et par une évolution raisonnée des pratiques agricoles.

### partenaires

## La Mission Inter-Services de l'Eau du Cher



La MISE associe les services de l'État et les établissements publics concernés par l'eau. Elle garantit la cohérence de l'action de l'État dans les domaines de la reconquête de la qualité des eaux, la gestion quantitative de la ressource, la préservation des milieux aquatiques et la gestion des risques liés à l'eau.

La Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture est chargée de son animation. La MISE a été également renforcée dans son rôle "stratégique" de définition de la politique départementale de l'État pour la gestion de l'eau.

La DDEA 18 est aussi le service unique chargé de la police de l'eau.

En tant que "guichet unique", chaque usager peut la contacter afin d'obtenir des informations sur l'application de la réglementation existante ou être orienté vers le service compétent pour répondre à des questions particulières.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de la MISE 18 : <http://mise18.ecologie.gouv.fr>



## La ferme du printemps :

Grande première pour le SAGE ! Vincent Cadoret et Alexandra Peyronnet ont tenu un stand à la ferme du printemps en mars dernier.

Les visiteurs ont ainsi pu découvrir ce qu'était la démarche SAGE au travers de différents panneaux d'information (exemple ci-contre). Les élèves, quant à eux, ont assisté à une présentation détaillée du cycle de l'eau.

**Le SAGE Yèvre-Auron C'est quoi ?**

Un **Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE)** est un outil de gestion et de planification de l'usage de la ressource en eau à l'échelle d'un **bassin versant**. Son principe a été posé par la loi sur l'eau de 1992. C'est la **Commission locale de l'Eau (CLE)** qui le met en oeuvre.

Le **SAGE** encadré par le **SDAGE Loire Bretagne**

Le SAGE s'intègre complètement dans une gestion globale de l'eau définie par le **Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE)** à l'échelle du bassin versant de la Loire. Ce SDAGE est mené par l'**Agence de l'Eau Loire Bretagne**.

Le SAGE Yèvre-Auron en chiffres :

- Un bassin versant de 2363 km<sup>2</sup>
- 126 communes
- 170 000 habitants environ
- 2 départements : Allier et Cher
- 2 régions : Auvergne et Centre

**Définition d'un bassin versant**  
Un bassin versant correspond à la **surface d'alimentation d'un cours d'eau**. Son périmètre est limité par le versant à l'événement. L'ensemble des eaux de surface et souterraines s'écoulent vers la rivière.

Le SAGE Yèvre-Auron est encadré par le SDAGE Loire Bretagne et le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) de la Loire.

Logos : SAGE YÈVRE-AURON, Agence de l'Eau Loire Bretagne, Cher

## La gestion volumétrique :

Le protocole expérimental de gestion volumétrique de l'eau d'irrigation a été lancé le 5 avril 2007 lors d'une conférence de presse à l'hôtel du Département. Sont concernés par ce dispositif les bassins du Colin, de l'Ouatier, du Langis ainsi que ceux de l'Auron et des Rampennes. Un bilan de l'impact de la mise en place de ce protocole sur la ressource en eau sera présenté dans le prochain numéro.

## Stagiaires :

La cellule animation a accueilli deux stagiaires de mai à août. Bertrand Jouet et Noella Mousty se sont joints à l'équipe pour accompagner les réflexions et les travaux en cours autour de la gestion globale de l'Auron et de l'accompagnement de la mise en place de la gestion volumétrique.

## Contacts des partenaires du SAGE

**Agence de l'Eau** • M. MUNOZ • Tél. : 02 38 64 47 69  
**MISE 18** • M. PETITGUYOT • Tél. : 02 48 23 75 12  
**DIREN Centre** • M. SAPPEY • Tél. : 02 38 49 96 98  
**Conseil Supérieur de la Pêche** • M. BOUTEVILLAIN • Tél. : 02 48 21 32 79  
**Chambre d'agriculture** • Mme BESSIN • Tél. : 02 48 23 04 95  
**Nature 18** • Mme MITERNIQUE • Tél. : 02 48 70 76 26  
**Fédération de Pêche** • Tél. : 02 48 66 68 90  
**Conservatoire du Patrimoine Naturel (CPN)** • M. DOITRAND • Tél. 02 48 83 00 28  
**Syndicat des irrigants** • M. SENNEQUIER • Tél. 02 48 23 45 80



- 25 septembre 2007 : **Assises départementales de l'eau** destinées aux maires du département, aux acteurs techniques et institutionnels. Un atelier sera dédié à la gestion concertée de l'eau et aux SAGE.

- 4 au 7 octobre 2007 : **Festival du film écologique de Bourges**. Ce sera une nouvelle occasion de faire connaître le SAGE au grand public et d'expliquer les enjeux liés à la préservation des ressources en eau.

- Second semestre 2007 : **les commissions thématiques du SAGE** continueront leur travail sur la gestion volumétrique, le Canal de Berry ainsi que la valorisation économique et touristique du territoire. L'intégration de ces travaux dans l'étude "Tendances et scénarios" permettra de répondre aux attentes des acteurs de l'eau du territoire.



Vous pouvez retrouver des informations pratiques sur le SAGE Yèvre Auron sur le site Internet [www.gesteau.fr](http://www.gesteau.fr)

la lettre du SAGE Yèvre-Auron

no 2 septembre 2007

### Commission Locale de l'Eau Yèvre-Auron

Cellule Animation du SAGE  
**Contact : Vincent Cadoret**  
 Conseil Général du Cher  
 DDDEA, Service Environnement  
 Place Marcel Plaisant - 18023 Bourges Cedex  
 Tél. 02 48 27 81 82 - Fax 02 48 27 69 30  
 Mail : [sage.yevre-auron@cgl18.fr](mailto:sage.yevre-auron@cgl18.fr)

**Directeur de la publication :** Yvon Beuchon  
**Rédacteur en chef :** Vincent Cadoret  
**Comité de rédaction :** Groupe communication du SAGE  
**Crédit photos :** Conseil général du Cher  
**Conception & réalisation :** Quadrilatère communication  
**Imprimerie :** Conseil général du Cher  
 N° ISSN en cours - **Dépôt légal :** juillet 2007